



Bilan du recyclage 2017 sur notre territoire

En 2017, 2 881 tonnes de déchets d'emballages (papiers journaux, emballages, verres...) ont été triés par les habitants de la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe.

Sur cette quantité, 2 724 tonnes ont pu être valorisées.

Les usines de recyclage transforment ces différentes matières en de nouveaux objets que nous utilisons tous les jours. Ainsi pour la Communauté de communes de Sablé-sur-Sarthe :

Matière valorisée	Types de déchets	Quantités déchets valorisés	Exemple d'objets recyclés fabriqués
Bouteilles en plastique transparent		130 tonnes	95 000 couettes*
Bouteilles et flacons en plastique opaque		67 tonnes	4500 bac ordures ménagères*
Acier		124 tonnes	178 voitures*
Aluminium		14 tonnes	4 100 vélos*
Papier		609 tonnes	1 500 tonnes de bois Économisées*
Cartonnettes		385 tonnes	830 000 cartons*
Briques alimentaires		52 tonnes	290 000 papiers cadeaux*
Verre		1137 tonnes	2.4 millions de bouteilles*
Pots, barquettes en plastique		53 tonnes	132 000 cintres*
Sacs et films en plastique		91 tonnes	3 000 000 Sacs de tri

*Données Eco Emballages

Vos gestes de tri ont permis de **limiter la quantité de déchets à enfouir** et de produire de nouveaux objets, tout **en économisant des matières premières**.

Le **bénéfice environnemental ne s'arrête pas là**, puisque le tri et le recyclage des déchets de la Communauté de communes ont également permis :

- ➔ d'éviter l'émission de **1 550 tonnes de CO₂*** soit **10 millions de kilomètres en voiture**.
- ➔ d'économiser **46 500 m³ d'eau*** soit la consommation annuelle de **850 personnes**.